

## **Interpellation de Madame Laura Squartini transformée en question écrite concernant – l'organisation des écoles durant et après la crise du Covid-19.**

---

Alors que l'année scolaire se termine dans des circonstances étranges, nous ne devons pas oublier que le bon développement des enfants est une priorité absolue et nous nous devons de préserver le lien social entre les élèves et entre les élèves et leurs enseignants.

Le corps professoral déborde de bonne volonté et d'énergie. Il s'investit « cœur » et âme dans ce métier qui est une véritable vocation. Un métier si beau, si avantageux et surtout si bien mis en valeur qu'il est en pénurie... Pour Monsieur Corentin de Salle, les écoles n'ont pas travaillé pendant deux mois. Les directions et les travailleurs de l'enseignement apprécieront les propos du directeur du centre d'Etudes Jean Gol. Ces propos méprisants sont plus que déplacés, irrespectueux par rapport à un engagement que bien des enseignants ont dû prendre sur le pouce, s'improvisant école du futur.

Pour organiser la reprise partielle des cours en toute sécurité, tous les acteurs de l'enseignement ont donné de leur personne afin de rencontrer chacun de critères de sécurité.

Mercredi 27 mai, nous apprenons à 23H30 que toutes les mesures ayant nécessité un si grand investissement ne sont plus nécessaire et que les élèves de l'enseignement maternel peuvent reprendre le chemin de l'école à partir du 02 juin et l'ensemble des élèves de l'enseignement primaire à partir du 08 juin.

Cette décision témoigne d'un mépris sans nom du travail accompli par le personnel de l'enseignement.

Cette crise révèle également la gravité des dysfonctionnements sociétaux avec un confinement dans des conditions diverses.

Un des problèmes, c'est que tout le monde ne va pas rentrer à l'école.

Certains enfants sont en décrochage scolaire complet et seront en rupture d'apprentissage durant 6 mois.

Ceux qui vont rentrer à l'école sont finalement ceux qui ont le moins de problèmes.

Il y a une très grande disparité entre ce que les enseignants ont mis en place. Certains ont eu une disponibilité et un soutien inéluctables par rapport au travail proposé durant le confinement. D'autres, un peu moins... Et cela montre combien notre système scolaire n'est pas égal.

Qu'aurait-on pu mieux faire pour profiter des semaines qui viennent de passer pour lisser ces inégalités exacerbées durant le confinement ?

- Pourriez-vous nous communiquer le % d'élèves ayant fréquenté les garderies à partir du 16/03.
- Communiquer le %, par école, des élèves de 6<sup>e</sup> année ayant repris les cours à partir du 18 mai. Ainsi que les raisons qui ont motivé le choix de restreindre l'accueil aux enfants du personnel "essentiel" et ceux dont les parents ne pouvaient pas faire de télétravail.
- Communiquer le %, par école, des élèves ayant repris les cours en maternelle depuis ce 02 juin.
- Communiquer le %, par école, des autres années d'étude depuis le 08/06.
- De quelle manière les écoles ont-elles gardé le contact avec les enfants et leur famille? (Contact téléphonique, mail, envoi postal des travaux, plateformes numériques,...)

- Quel a été le rôle de l'antenne scolaire qui dépend du service prévention et de la cohésion sociale ?
- Quelles stratégies seront mises en place pour les enfants qui ne reviendront pas à l'école avant le mois de septembre ?
- La rentrée de septembre sera bien différente, avec de nombreuses inégalités. De quelle manière envisagez-vous la mise en place d'une remédiation accrue pour venir en aide aux élèves en difficulté ? (autre que la remédiation habituelle).

Le monde de l'école n'a guère le choix. Ou bien il reste sur le quai, et avec lui ses bénéficiaires. Ou bien il profite des outils existants, des plans d'équipements, des programmes de formation pour éduquer à la vague du 2.0. quitte à modifier la manière d'enseigner, quitte à inverser le modèle d'apprentissage, quitte à privilégier des modèles de travail collaboratif.

La fracture numérique, selon le baromètre SPF économie de 2016, 85% des ménages ont une connexion Internet.

Il ne faut donc pas oublier ces familles qui ne maîtrisent pas les outils numériques, qui n'ont pas les moyens financiers pour s'offrir un ordinateur, une connexion ou qui n'en veulent pas...

L'installation et l'utilisation d'outils numériques pour communiquer ont un coût certain ce qui constitue le frein majeur à leur utilisation au niveau scolaire.

- Toutes les écoles de Watermael-Boitsfort ont-elles des outils numériques de communication entre les parents et l'école ?
- La commune propose-t-elle aux familles défavorisées, des ordinateurs lorsque ceux-ci sont remplacés et encore en état ?
- La commune incite-t-elle les écoles à l'apprentissage via des plateformes numériques pédagogiques et à les inscrire dans leur projet d'établissement ? (Celles-ci permettent un travail collaboratif : exercices de renforcement, de dépassement, cours en ligne capsules vidéo,...)

Rappelons que les subventions et dotations de la fédération Wallonie-Bruxelles proposent notamment des outils numériques.

Laura Squartini

## **REPONSE de Hang NGUYEN**

---

- Pourriez-vous nous communiquer le % d'élèves ayant fréquenté les garderies à partir du 16/03.

Pour l'ensemble des écoles communales (1427 élèves) :

16/3 au 30/4/2020 : 150 présences / 33 jours = moyenne 4,5 élèves par jour

4/5 au 29/5/2020 : 732 présences / 19 jours = moyenne 38,5 élèves par jour

- Communiquer le %, par école, des élèves de 6<sup>e</sup> année ayant repris les cours à partir du 18 mai. Ainsi que les raisons qui ont motivé le choix de restreindre l'accueil aux enfants du personnel "essentiel" et ceux dont les parents ne pouvaient pas faire de télétravail.

Reprise partielle des cours en P6 le 25/5 : 59 élèves / 115 (51 %)

Sapinière	25 élèves / 44
Cèdres	9 élèves / 17
Futaie	11 élèves / 18
Karrenberg	14 élèves / 36

Note : pas de reprise des cours la semaine du 2/6 → préparatifs pour la reprise complète du 8/6.

Garderies : suivi des recommandations ministérielles et gestion du risque sanitaire pour les membres du personnel.

- Communiquer le %, par école, des élèves ayant repris les cours en maternelle depuis ce 08 juin.

Total 460 élèves / 650 = 70 %

Colibri – Naïades - Aigrettes	200 élèves / 269
Mésanges	96 élèves / 96
Roseraie	69 élèves / 129
Coccinelles	61 élèves / 94
Nos Petits	34 élèves / 62

- Communiquer le %, par école, des autres années d'étude depuis le 08/06.

Total 667 élèves / 777 = 86 %

Sapinière	191 élèves / 237
Cèdres	117 élèves / 166
Futaie	125 élèves / 170
Karrenberg	117 élèves / 204

- De quelle manière les écoles ont-elles gardé le contact avec les enfants et leur famille? (Contact téléphonique, mail, envoi postal des travaux, plateformes numériques,...)

### **Communication familles, suivi scolaire et fracture numérique**

Le PO des écoles communales utilisait déjà avant le confinement un moyen de communication électronique avec les familles. L'application Zippslip permet d'envoyer des messages, des formulaires et de faire signer des autorisations en ligne. Les familles qui ont des difficultés avec ce moyen de communication sont connues dans chaque école, ce qui a permis de privilégier d'autres moyens de communication avec celles-ci.

Dès le début du confinement, chaque école a mis sur pied une plateforme collaborative (padlet). Celle-ci permet aux enfants de chaque classe d'avoir un accès spécifique à différents supports pour le suivi scolaire et pour maintenir un lien avec les familles.

Certains professeurs spéciaux et les équipes de l'extrascolaire proposent également des ressources aux enfants.

Le matériel proposé est également disponible en version papier pour les familles qui en font la demande. Chaque début de semaine, la direction, avec une aide de l'équipe, prépare des enveloppes par famille. Celles-ci sont distribuées dans les boîtes aux lettres, par courrier ou par coursiers à vélo (membres de personnel) ou sont disponibles à l'entrée de l'école pour certains.

Le service ATL propose également une plateforme collaborative avec des ressources d'activités à réaliser à la maison (liens, activités en ligne, stage en ligne gratuit durant les vacances de printemps...).

Chaque titulaire, avec un soutien de la direction et du secrétariat, a pris contact avec l'ensemble des élèves de sa classe afin de s'assurer du suivi scolaire et du bien-être de chaque enfant et famille.

Si de nombreuses familles demandent une version papier des exercices scolaires, c'est plus par manque d'imprimante qu'en lien avec l'absence totale de connexion internet. Certaines familles ne disposent pas d'ordinateur chez eux, mais ont pour la plupart un smartphone qui permet d'accéder à l'application de communication Zippslip et aux plateformes collaboratives proposées.

### **Familles fragilisées et familles "injoignables"**

A ce jour, nous avons donc répertorié les enfants et familles fragilisés. Si la communication en ligne (zippslip, mail, utilisation des plateformes collaboratives) ne fonctionne pas, c'est le contact téléphonique qui est privilégié.

L'appel téléphonique permet en général de rétablir le lien, ensuite de le maintenir et d'identifier précisément les difficultés des familles.

A ce jour, 49 familles sur près de 1390 enfants sont injoignables par les écoles, mais des relais ont été demandés par les directions d'écoles aux A.S ou CPMS ou proposés par les écoles de devoirs en collaboration avec le service prévention et la coordination ATL.

Certaines familles changent régulièrement de numéro de téléphone, c'est parfois un facteur de perte de contact depuis le début du confinement.

Les directions restent également en contact régulier avec les enfants placés par le juge ou vivant en pensionnats.

Les familles présentant des difficultés au niveau de la compréhension de la langue française sont identifiées par les écoles. Certains relais ont été mis en place par des traducteurs internes dans les équipes soit dans la langue d'origine, soit dans une autre langue connue par les parents.

Les enfants en difficulté d'apprentissage sont identifiés dans chaque école, avec une information transmise au PO.

Une communication régulière existe entre le PO (direction du service Enseignement et coordination ATL) et le service prévention (fonctionnaire en prévention et antenne scolaire avec relais vers les MQ et les EDD) afin de relayer les besoins et les demandes.

Il est prévu d'identifier la meilleure personne relais pour passer au domicile des familles qui restent sans réponse, si cela n'a pas encore été déjà fait.

L'Antenne scolaire a mis en place deux groupes de parole (en visioconférence), l'un pour des mamans, l'autre pour des jeunes en pré décrochage avant le confinement. Dans les deux cas, il s'agit d'ouvrir un lieu d'écoute sur les difficultés liées à la scolarité dans le contexte du (dé) confinement.

- Quel a été le rôle de l'antenne scolaire qui dépend du service prévention et de la cohésion sociale ?

Voir ci-dessus

- Quelles stratégies seront mises en place pour les enfants qui ne reviendront pas à l'école avant le mois de septembre ?

Réponse Josiane Lenglez

La direction a appelé chacun des parents de ces élèves pour tenter de les rassurer par rapport à la reprise (mise en place d'horaires décalés pour l'entrée, la sortie, les récréations et les repas, entrées et sorties par trois accès différents (rue Ruytinx, parking, rue du Daim), gel hydro-alcoolique, gestes barrières.

Collaboration avec l'Antenne scolaire pour une discussion ouverte avec les parents.

Réponse Véronique Van Damme

Stratégies pour ceux qui ne reviendront pas à l'école avant septembre : Voir informations générales pour les écoles de WB : Plus d'enveloppes par courrier, plus de mise à jour du padlet, uniquement sur base volontaire (comment ? en postant des infos sur la matière vue en classe ou en proposant des exercices ou en organisant des vidéos conférences).

Réponse Rodrigo Abarca

Chez les parents demandeurs, une matinée en individuel est proposée pour certains élèves, ne voulant pas reprendre avec le groupe classe, avec le professeur remédiation, des travaux sont mis sur le padlet.

Réponse Eveline Burtaux

Nous continuons pour les élèves du primaire à leur envoyer les travaux par la poste

- La rentrée de septembre sera bien différente, avec de nombreuses inégalités. De quelle manière envisagez-vous la mise en place d'une remédiation accrue pour venir en aide aux élèves en difficulté ? (autre que la remédiation habituelle).

Réponse Josiane Lenglez

Les enseignants devraient pouvoir, dans un premier temps, pratiquer une évaluation diagnostic sur base des apprentissages dispensés jusqu'en mars 2020 afin de pouvoir créer des groupes de besoins au sein de leur classe...

Les titulaires de 5<sup>ème</sup> année (Stéphanie Despas, Jessica Merlin et Sandrine Hoyez) envisagent d'emblée de travailler avec des groupes de besoins qui seraient différents d'une discipline à l'autre. Les autres enseignants ne sont pas encore prêts à travailler de manière collaborative en présence d'un autre collègue... Une remédiation en co-enseignement devrait néanmoins pouvoir être envisagée, par exemple en engageant un nouvel enseignant à temps plein qui puisse prêter deux périodes dans chacune des classes au côté de l'enseignant titulaire, voire deux enseignants à temps plein afin que chaque classe puisse bénéficier de 4 périodes dans chaque classe (comme dans le cas d'un processus d'intégration).

#### Réponse Rodrigo Abarca

Fin de l'année, une liste des élèves ayant des difficultés sera établie.

Ensuite, on réfléchira avec les professeurs de remédiation et titulaires de classe, comment les aider au mieux lors de la prochaine rentrée. Pour le reste, il est encore trop tôt pour parler concrètement de stratégie pour la rentrée pour les élèves en difficultés.

#### Réponse Véronique Van Damme

Nous nous attendons à de grandes inégalités malgré les outils mis en place pendant le confinement. Nous ferons de notre mieux au sein des classes mais nous ne sommes pas des magiciens. L'idéal serait d'obtenir des heures de remédiation supplémentaires pour pouvoir épauler les institutrices/teurs dans la remise à niveau. De plus, certains enfants n'auront plus parlé ou peu le français. Mais pour cela il nous faut obtenir les moyens.

#### Réponse Eveline Burtaux

Des évaluations seront établies en début de P3 et P5 afin de situer leur niveau. Pour ce faire nous utiliserons les évaluations externes P2 et P4 du CECP de juin 2019. En ce qui concerne les autres années scolaires du primaire, nous attendons la nouvelle circulaire promise par notre ministre de l'Enseignement qui paraîtra durant les vacances d'été (avec des moyens supplémentaires). Evidemment, une remise à niveau sera nécessaire et demandera du temps.

#### Numérique

- Toutes les écoles de Watermael-Boitsfort ont-elles des outils numériques de communication entre les parents et l'école ?

Les écoles de la commune de Watermael-Boitsfort disposent d'une plateforme numérique permettant la communication école/parents. Mise en place depuis 3 ans la plateforme Zippslip permet d'envoyer des messages, des formulaires, des sms en cas d'urgence. Lors de son déploiement, nous avons veillé à accompagner, via des séances d'aide à la connexion dans chacune des écoles, et aider les parents dans le processus à la connexion par le biais du secrétariat de l'école, de l'antenne scolaire.

Afin d'éviter une fracture numérique entre les personnes ayant une connexion et celles qui n'en ont pas, la version papier est tjrs possible mais reste à l'heure actuelle rare. Les parents ayant la possibilité de se connecter sur tablette, ordinateur, ou smartphone.

- La commune propose-t-elle aux familles défavorisées, des ordinateurs lorsque ceux-ci sont remplacés et encore en état ?

À l'heure actuelle, les ordinateurs en fin de course et retirés du parc informatique communal, ne sont pas des ordinateurs pouvant être reconditionnés.

Néanmoins lors de la crise du coronavirus, plusieurs propositions d'achat de pc portables reconditionnés ont été proposées et sont à l'étude ([www.digitalforyouth.be](http://www.digitalforyouth.be), Projet "Objectif 100 PC" : réduire la fracture numérique chez les jeunes,...). L'idée étant non pas de donner des ordinateurs mais de proposer un prêt de matériel à l'année aux enfants n'ayant pas de connexion à la maison.

Attention ce n'est qu'une réflexion à l'heure actuelle, nous devons d'abord plancher sur différentes questions :

- Si on fournit un ordinateur portable quid de la connexion internet ?
  - Comment détermine-t-on qui en a besoin réellement ou pas?
  - Comment gère-t-on le prêt, la configuration des machines, le lien avec le service IT et l'helpdesk en cas de besoin?
  - Le matériel acheté retourne-t-il dans les écoles, dans le pack de l'école numérique ou fait-il partie du matériel de l'informatique et de l'AC après le confinement?
  - Quelles sont caractéristiques de ce type de matériel proposé par la société (âge du matériel, RAM, puissance de l'ordinateur portable, disque dur, licences office et Windows)? Ces licences ont un coût financier...
  - Quid de l'appel d'offre et des marchés publics si c'est à nous de les acheter ?
  - Réflexion à mener sur le budget disponible et déblocable.
- 
- La commune incite-t-elle les écoles à l'apprentissage via des plateformes numériques pédagogiques et à les inscrire dans leur projet d'établissement ?  
(Celles-ci permettent un travail collaboratif : exercices de renforcement, de dépassement, cours en ligne capsules vidéo,...)

Lors du confinement, le référent numérique et les directions d'école ont mis en place une plateforme pour la continuité pédagogique, via l'outil en ligne Padlet. Celui-ci permettant aux enseignants de publier du contenu et le mettre à disposition des élèves (exercices de renforcement, de dépassement, rendez-vous pour conférence en ligne pour maintenir le lien avec ses élèves, ...).

Tout en fournissant une version papier pour les élèves n'ayant pas de connexion ou de possibilité de se connecter à la maison.

La plateforme Padlet étant mise en place temporairement, afin de répondre dans l'urgence aux besoins des enseignants, un nouveau projet pilote est en phase test à l'école de la Sapinière.

Le développement de TEAMS via la plateforme Office 365, permettant la collaboration dans un premier temps entre les enseignants, direction, service enseignement et la découverte de ce nouvel outil. Et dans un deuxième temps avec les élèves des classes. La plateforme Office 365 est en cours de développement par le référent numérique de la commune en partenariat avec les directions d'école, le service enseignement, service Informatique.

D'autre part différents projets sont déjà mis en place depuis plus de 4 ans au sein des écoles de Watermael-Boitsfort afin de travailler l'éducation au numérique et par le numérique (les tablettes au service des enfants à besoins spécifiques, journal d'école en ligne créer par les enfants, projet de télévisé avec un studio fond vert, chaîne youtube, cahier de vie numérique... ).

Rappelons que les subventions et dotations de la fédération Wallonie-Bruxelles proposent notamment des outils numériques.

Les appels à projet d'école numérique, proposée par "digital wallonia", ne sont accessibles qu'en région wallonne. Il n'y a pas de pendant à celui-ci en région bruxelloise.

Différents subsides sont disponibles (Fondation Roi Baudoin, CSEM, ...) mais nécessitent pour chacun d'eux des appels à projet conséquents devant être rédigés par les enseignants ou les directions d'école.

Le CIRB quant à lui ne fournit plus de matériel comme avec les plans d'équipements multimédia des écoles des années précédentes (2007, 2011).